



CSA-R DSNJ

CSA de Réseau de la Direction du Service National et de la Jeunesse

du 3 décembre 2025

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Force Ouvrière, en préambule du Comité Social d'Administration de Réseau, sous votre autorité, Monsieur le Président, rappelle son attachement aux missions régaliennes que porte la DSNJ.

Le Président Emmanuel Macron a annoncé, le jeudi 27 novembre, la transformation du Service National Universel (SNU), jugé peu engageant, en un Service national sur la base du volontariat, à partir de 2026.

Cette décision s'inscrit dans un contexte géopolitique incertain.

FO Défense pose la question quant au devenir et la place de la JDC dans ce nouveau dispositif.

- Sera-t-elle maintenue dans son format actuel ?

Si la JDC est maintenue, **FO** demande des clarifications sur son rôle :

- Servira-t-elle de porte d'entrée ou de test de sélection initial pour inciter les jeunes au SN ?
- La JDC subira-t-elle une augmentation de sa charge administrative et d'information pour promouvoir activement le SN auprès de la jeunesse ?

FO Défense s'interroge de l'impact de cette réforme sur les agents chargés de l'organisation des JDC au sein de la chaîne :

- Si la JDC est réduite ou supprimée, quelles seront les nouvelles missions et les besoins en effectifs des CSNJ ?
- Les personnels dédiés à la JDC seront-ils redéployés pour l'encadrement ou la gestion administrative du SN et si oui, dans quelles conditions (formation, requalification) ?
- Si la JDC est maintenue et utilisée comme outil de promotion du SN, **FO** craint une double charge de travail sans augmentation des moyens.

FO Défense approuve une JDC-NG attractive mais pas au détriment des agents.



La perception des tenues pose question. Chaque personnel civil se verra remettre un package qui ne permet pas d'effectuer plus de 2 JDC-NG d'affilée. Pour les personnels partants 4 jours sur site, devront-ils se voir obligés de les porter une fois à l'endroit, une fois à l'envers ?

De plus, les agents se verront-ils verser une « prime pour l'habillement » car cela exige de le laver très rapidement chaque semaine ?

FO réclame les formations promises quant à l'utilisation des véhicules fournis qui de surcroît sont bien plus volumineux qu'annoncés. Les agents non formés ne peuvent porter la responsabilité des dégradations involontaires subies du fait de leur gabarit non adapté et du manque de formation.

FO se demande si le dossier concernant la prime JDC-NG se trouve toujours sur le bureau du DRH-MD ou s'il n'aurait pas malencontreusement glissé ?

FO Défense dénonce le manque criant de temps alloué au repas du midi dans le cadre de la prise de ration. Les agents se retrouvent systématiquement mobilisés notamment :

- Pour assister la centaine de jeunes dans la préparation de leur repas. Le défi majeur réside dans l'ouverture des sachets de rations. Ce qui est censé être une « ouverture facile » se transforme en un véritable parcours du combattant ;
- Pour l'accueil et la mise en place du forum, qui nécessite la présence du chef de session ;

De surcroît, le choix des rations est réduit à seulement quatre options, alors qu'une dizaine avait été initialement annoncée. Ce choix maigre et cette pauvreté de variété sont particulièrement décevants, ce qui entraîne une monotonie alimentaire regrettable qui affecte le moral et l'équilibre nutritionnel des personnels.

Dans la mesure où les agents ne sont pas contraints de manger les rations fournies, l'instauration d'une prime panier repas s'avèrerait être une alternative plus juste et plus adaptée à la réalité du terrain. **FO** souligne que cette compensation financière ne doit, en aucun cas, être considérée comme une réduction de la charge de travail. Ces derniers restent mobilisés pour l'encadrement et l'assistance des jeunes.

La gestion des stocks se révèle être une tâche chronophage et inefficace, car il est demandé aux agents de réintégrer et de recompter l'intégralité du matériel à chaque session.

FO Défense s'insurge sur le tri des déchets, qui sont fastidieux et de plus en plus contraignants. Les agents sont en charge de veiller scrupuleusement au respect des consignes de tri qui varient en fonction des spécificités de chaque site.

FO Défense est en attente de la création des 2 nouveaux ESNJ et le redécoupage des CSNJ afin de rééquilibrer les zones de compétence.

Les changements prévus de CMG pour certains CSNJ ne doivent pas venir perturber ou ralentir les dossiers en cours de traitement dans les CMG initialement saisis. Quelles garanties seront données ?



Le programme de la JDC-NG sur les sites plus éloignés entraîne des amplitudes horaires au-delà de 10 heures de travail quotidien et implique une multiplication des découchés allant jusqu'à 4 nuits. La JDC-NG ne doit pas primer sur l'équilibre et les contraintes de la vie de famille.

Le manque d'effectif, les difficultés de recrutement dans certains CSNJ nuisent considérablement au bien-être et à l'efficacité des agents, nécessitant l'aide d'autres centres pour la préparation et la réalisation des JDC et la gestion des tâches administratives courantes.

Pour **FO**, il est indispensable que l'administration mette en place de véritables parcours professionnels pour les agents de catégorie C. Cette question a été inscrite par **FO** à l'agenda social ministériel 2024.

FO attire l'attention sur le fait que certains référents métiers et adjoints aux chefs de sections JDC de catégorie C, en dépit de leurs responsabilités techniques, ne bénéficient toujours pas d'un plan de requalification. C'est l'Arlésienne de la DSNJ...

FO revendique une politique de carrière valorisante pour tous les agents travaillant au sein de la DSNJ.

La résilience des personnels de la DSNJ est exemplaire, à quand une reconnaissance à leur juste valeur ?

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention.

La délégation Force Ouvrière

